PATRICE MINETO

Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Association ESPACE MOME
Chemin des Ambonets
06610 LA GAUDE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice d'une durée de 12 mois clos le 31/12/2019

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30/06/2011, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ESPACE MOME relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société[1] à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une*

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*

- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*

- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*

- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Nice, le 15/02/2020,

Patrice MINETO
Commissaire aux Comptes

Association ESPACE MOME

Route de St Laurent
Quartier du Mont Gros
06610 LA GAUDE

COMPTES ANNUELS au 31/12/2019

	Pages
- Bilan actif-passif	*1 et 2*
- Compte de résultat	*3 et 4*
- Evaluation des contributions volontaires	*5*
- Annexe	*6 à 9*

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	104 250		104 250	104 250		
	Constructions	590 750	189 623	401 127	424 757	23 630-	5.56-
	Installations techniques Matériel et outillage	29 701	21 696	8 004	8 134	130-	1.60-
	Autres immobilisations corporelles	428 444	399 026	29 417	50 640	21 223-	41.91-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total I	1 153 144	610 345	542 799	587 782	44 983-	7.65-
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés				668	668-	100.00-
	Autres créances	145 998		145 998	141 507	4 491	3.17
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	336 027		336 027	281 148	54 880	19.52
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	8 777		8 777	10 963	2 186-	19.94-
	Total III	490 802		490 802	434 285	56 517	13.01
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 643 947	610 345	1 033 601	1 022 067	11 534	1.13

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	604 312	635 502	31 191-	4.91-
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	8 092-	31 191-	23 099	74.06
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	275 772	295 272	19 500-	6.60-
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	871 991	899 583	27 592-	3.07-
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 112	7 109	7 003	98.51
	Dettes fiscales et sociales	125 881	109 610	16 271	14.84
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	21 618	5 765	15 853	274.98
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	161 610	122 484	39 127	31.94
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 033 601	1 022 067	11 534	1.13

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an — 161 610 — 122 484

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	1 006 355	1 016 545	10 190-	1.00-
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	451 596	440 936	10 660	2.42
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	14 457	1 670	12 787	765.81
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	11 793	7 224	4 569	63.25
Total I	1 484 202	1 466 375	17 827	1.22
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	268 421	254 642	13 779	5.41
Impôts, taxes et versements assimilés	60 707	38 752	21 955	56.65
Salaires et traitements	852 793	849 657	3 136	0.37
Charges sociales	279 735	323 522	43 787-	13.53-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	50 187	52 382	2 195-	4.19-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	812	125	686	547.95
Total II	1 512 655	1 519 081	6 426-	0.42-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	28 453-	52 706-	24 253	46.02
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	867	1 287	420-	32.63-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	867	1 287	420-	32.63-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	867	1 287	420-	32.63-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	27 586-	51 420-	23 833	46.35
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	19 500	20 354	854-	4.19-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	19 500	20 354	854-	4.19-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6	125	119-	95.17-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	6	125	119-	95.17-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	19 494	20 229	735-	3.63-
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 504 569	1 488 015	16 553	1.11
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 512 661	1 519 206	6 545-	0.43-
Solde intermédiaire	8 092-	31 191-	23 099	74.06
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	8 092-	31 191-	23 099	74.06

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	70 684	70 684		
Bénévolat				
TOTAL	70 684	70 684		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	70 684	70 684		
Personnel bénévole				
TOTAL	70 684	70 684		

Association ESPACE MOME
06610 LA GAUDE

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 6
Permanence ou changement de méthodes 6

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 7
Etat des amortissements 7
Etat des provisions 8
Etat des échéances des créances et des dettes 8
Evaluation des créances et des dettes 8
Evaluation des valeurs mobilières de placement 8
Produits à recevoir 8
Charges à payer 8
Charges et produits constatés d'avance 9

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Valorisation des contributions volontaires 9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 033 601.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 484 201.87 Euros et dégageant un déficit de 8 092.23- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	104 250		
Constructions sur sol propre	590 750		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	29 701		
Installations générales agencements aménagements divers	369 270		5 204
Matériel de transport	28 280		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 690		
TOTAL	1 147 940		5 204
TOTAL GENERAL	1 147 940		5 204

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			104 250	104 250
Constructions sur sol propre			590 750	590 750
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			29 701	29 701
Installations générales agencements aménagements divers			374 473	374 473
Matériel de transport			28 280	28 280
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			25 690	25 690
TOTAL			1 153 144	1 153 144
TOTAL GENERAL			1 153 144	1 153 144

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	165 993	23 630		189 623
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	21 566	130		21 696
Installations générales agencements aménagements divers	319 424	24 403		343 827
Matériel de transport	19 158	1 823		20 981
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 306	201		28 507
Emballages récupérables et divers	5 712			5 712
TOTAL	560 159	50 187		610 345
TOTAL GENERAL	560 159	50 187		610 345

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	23 630				
Instal.techniques matériel outillage indus.	130				
Instal.générales agenc.aménag.divers	24 403				
Matériel de transport	1 823				
Matériel de bureau informatique mobilier	201				
TOTAL	50 187				
TOTAL GENERAL	50 187				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Personnel et comptes rattachés	859	859	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 729	6 729	
Débiteurs divers	138 410	138 410	
Charges constatées d'avance	8 777	8 777	
TOTAL	154 775	154 775	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	14 112	14 112		
Personnel et comptes rattachés	48 817	48 817		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	77 064	77 064		
Autres dettes	21 618	21 618		
TOTAL	161 610	161 610		

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	134 000
Total	134 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	68 343
Autres dettes	5 035
Total	73 378

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 777
Total	8 777

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

La commune de La Gaude a mis à disposition gracieusement des locaux d'une valeur locative annuelle estimée à 70683.78 €
(estimation révisable annuellement sur la base de l'indice du coût de la contruction du 3ème trimestre 2015 publié par l'INSEE).
Cette valeur locative est également inscrite dans le compte de résultat, sans effet toutefois sur le résultat net comptable.